



Rénovation des deux passages à niveau et nouvelle régulation des carrefours à Etagnières

A compter d'août 2019, le LEB passera au quart d'heure entre Cheseaux et Echallens doublant le nombre de trains par heure. Cette nouvelle offre, très attendue des voyageurs du LEB, va devenir possible dans sept mois grâce à la réalisation de nombreux chantiers sur ce tronçon de la ligne. Parmi eux, la rénovation complète des deux passages à niveau sur la commune d'Etagnières ainsi que la mise en service, dès le 28 janvier prochain, de la nouvelle régulation de ces carrefours pour garantir la sécurité et le confort des automobilistes et des riverains.

La prochaine cadence au quart d'heure entre Cheseaux et Echallens deviendra réalité dès le 11 août 2019. Cette nouvelle offre, augmentant à quatre le nombre de trains par heure, aura nécessité des travaux conséquents sur ce tronçon de la ligne. Etagnières, commune traversée à deux endroits par le LEB, est particulièrement exposée par cette nouvelle offre. En effet, deux enjeux majeurs devaient rapidement être résolus : le renouvellement des installations ferroviaires des deux passages à niveau ainsi que la signalisation régulant les carrefours attenants.

Rénovation des deux passages à niveau

Les deux passages à niveau « Auberge » et « Route Cantonale 401 » d'Etagnières, devenus vétustes, ne pouvaient plus répondre aux exigences de la circulation ainsi qu'à la nouvelle cadence du LEB à 15 minutes. C'est pourquoi des travaux de rénovation des installations ferroviaires ont été réalisés. Aujourd'hui, les nouveaux équipements et le système de commande des deux passages à niveau sont la garantie d'une utilisation optimisée et d'un horaire fiable pour le LEB.

Nouvelle régulation des deux carrefours

La densité du trafic sur la commune d'Etagnières et par conséquent, les difficultés à s'insérer sur la RC401 en venant de la rue du Bourg ou de la rue des Crêts exigeaient une analyse approfondie de la régulation des carrefours. Cette étude a abouti au remplacement de la signalétique ferroviaire actuelle par une signalétique routière. Celle-ci sera la garantie pour assurer aux automobilistes la sécurité et la fluidité maximale du trafic routier. Les feux de circulation, en place aux deux carrefours, seront fonctionnels à compter du 28 janvier 2019.

Ces travaux ont été cofinancés par le LEB et la commune d'Etagnières.

Etagnières, le 14 janvier 2019

La Municipalité d'Etagnières